

Cadastré

- Bâti
- Bâti non-cadastré
- Parcelle
- Subdivision fiscale
- Servitude de passage

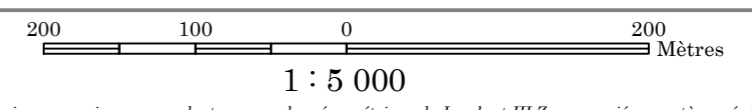
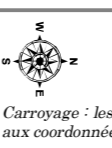
Zonage réglementaire

- ZC2 : Zone constructible sous réserve des équipements
(R. 111-5, R. 111-6, R. 111-8, R. 111-13 et L. 111-4)
- ZC2i : Zone constructible inondable sous réserve des équipements
(R. 111-5, R. 111-6, R. 111-8, R. 111-13 et L. 111-4)
- ZN : Zone Naturelle
- ZNi : Zone Naturelle inondable
(R. 111-2)

Enquête publique
du au

Projet approuvé
par le Conseil Municipal
le

Projet approuvé
par le Préfet
le



Charte graphique : DDT 32

Sources : SIG CARTO32®

Projection : NTF-Lambert III Zone

Carroyage : les chiffres en noir correspondent aux coordonnées métriques du Lambert III Zone associé au système géodésique français NTF. Les chiffres en bleu correspondent aux coordonnées métriques du Lambert 93 associé au système géodésique français RGF93.

